

Projet de Loi de Finances 2025

A Bercy, il n'y a pas d'engagement qui tienne !

Pour la troisième année consécutive, la Secrétaire Générale a invité, vendredi 11 octobre, les fédérations à une présentation, dans ses grandes lignes, du Projet de Loi de Finances 2025 (PLF 2025) consacré à notre ministère.

La veille, le gouvernement de Michel Barnier avait présenté en Conseil des Ministres **un PLF 2025 affichant 60 Md€ d'économies !**

En préambule, la Secrétaire Générale a précisé que le rattachement du Ministre des comptes publics au Premier Ministre n'aura aucun impact sur le fonctionnement de notre ministère. Cela ne changera ni son organisation ni celle des directions.

Comme toujours, et malgré les engagements de notre ancien Ministre qui prévoyait enfin une année 2025 « blanche » sans suppression d'emploi, le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie devra être exemplaire et supportera encore des suppressions d'emplois et des coupes budgétaires.

S'agissant des plafonds d'emplois, le ministère perdra **523 ETP** pour l'année 2025, dont :

- ✓ **DFGIP : -550**
- ✓ **SG : - 10**
- ✓ **DGE : -10**
- ✓ **Douanes : + 50**
- ✓ **Tracfin : + 10**
- ✓ **DGCCRF : - 5**

Les opérateurs seront aussi impactés, notamment Atout France : - 42 et Business France : -10

L'objectif gouvernemental de stabilisation des effectifs de l'État impacte principalement la DGFIP, qui devra « capitaliser sur sa capacité à se moderniser et à adapter son organisation ». C'est oublier que cette administration paie depuis des années au prix fort (près de 30 000 emplois supprimés en douze ans) la politique continue de suppressions d'emplois dans la fonction publique.

La montée en charge du plan de lutte contre la fraude aux finances publiques doit se traduire notamment par un renforcement des moyens humains consacrés au contrôle fiscal et à la lutte contre la fraude : 1 500 agents supplémentaires dédiés à la lutte contre la fraude fiscale d'ici 2027.

FO Finances dénonce l'inadéquation entre les objectifs affichés de renforcer les missions de cette administration et les réductions d'emplois.

Le PLF 2025 prévoit des mesures de maîtrise budgétaire de 60,6 milliards d'euros, avec en détail :

- 41,3 milliards d'euros de réduction des dépenses publiques dont 21,5 milliards pour l'État, 14,8 milliards pour la Sécurité sociale et 5 milliards pour les collectivités territoriales.
- 19,3 milliards d'euros d'augmentation des recettes via des contributions fiscales exceptionnelles, temporaires et ciblées.

Le gouvernement proposera au cours des débats, par amendements, des économies budgétaires supplémentaires à hauteur de 5 Md€ sur les budgets ministériels, permettant d'atteindre une cible de déficit public de -5,0 %.

Les crédits de fonctionnement sont en augmentation pour l'informatique et la sécurité des agents, à la DGFIP ainsi qu'à la DGDDI. L'INSEE se voit attribuer le budget prévu dans le contrat d'objectif et de moyen.

Au niveau ministériel, les crédits sont diminués de 70 millions mais **les budgets de l'action sociale et de la politique santé, sécurité et conditions de travail sont maintenus**, ainsi que les crédits dédiés aux négociations et aux primes JO. En revanche, les opérateurs de l'action sociale devront réduire leurs moyens de fonctionnement.

Le PLF 2025 prévoit, en matière d'immobilier, une accélération des actions en faveur de la rationalisation des emprises, de leur adaptation aux défis écologiques et de l'amélioration des

conditions de travail. Pour notre ministère, l'addition est corsée : - 60 millions sur l'immobilier et sur l'énergie. Concrètement, les grands travaux sont arrêtés, notamment la rénovation du bâtiment Vincent Auriol. **FO Finances** prévient adéquation ne veut pas dire réduction des surfaces.

La DGDDI poursuit son recentrage sur le contrôle des frontières et des mouvements de marchandises. Dans cette perspective, elle bénéficiera de crédits dédiés à l'acquisition et à la modernisation de matériels de surveillance principalement via des supports contractuels mutualisés avec d'autres administrations. Sa trajectoire intègre également des moyens supplémentaires pour l'augmentation de la réserve opérationnelle douanière, avec une cible de 300 réservistes en 2027, qui permettrait de répondre à des situations d'urgence ou à des pics d'activité.

Pour **FO Finances**, il est impossible d'améliorer les conditions de travail sans mettre des moyens financiers et humains.

FO Finances s'élève fermement contre ces annonces catastrophiques pour notre ministère et pour l'ensemble de ses agents.

Depuis des décennies, le fonctionnement des services et les conditions de travail des agents est mis à mal par l'empilement des réformes et des réorganisations imposées.

Comme l'atteste les résultats de l'observatoire interne, et comme ne cesse de le dénoncer **FO Finances, Les directions sont « à l'os » et les agents sont à bout !!**

523 suppressions d'emplois, c'est inacceptable !

Les agents vont encore une fois payer au prix fort la politique d'exemplarité à Bercy !

Le CSAM prévu le 18 novembre en présence du Ministre permettra à **FO Finances de revenir plus en détail sur ce projet de loi de finances et de dénoncer la politique d'austérité imposée à la fonction publique.**

Pour **FO Finances, il faut mettre fin à ces politiques de réformes permanentes et impérativement mettre en adéquation les besoins des services avec les moyens de fonctionnement afin d'assurer un véritable service public économique et financier !**



Construire les victoires de demain !